



Direction générale
de la santé

Bâtiment administratif
de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

Aux Directions des EMS

La directrice générale

Réf. : CHG

Lausanne, le 24 mars 2020

COVID 19

Madame, Monsieur,

Faisant suite au courrier du 15 mars dans lequel il vous était demandé expressément de maintenir autant que possible les prestations des Centres d'Accueils Temporaires (CAT), il apparaît nécessaire d'actualiser la demande et d'y apporter des précisions.

La décision de garder ces structures intermédiaires ouvertes vient de notre volonté de continuer à assurer l'accompagnement et les soins aux personnes les plus vulnérables, lorsque celles-ci ne peuvent être prises en charge autrement. La poursuite de ces activités est fondamentale pour soutenir davantage les proches et permet ainsi de diminuer le risque d'hospitalisations et d'éviter de surcharger le dispositif de réponse socio-sanitaire mis en place pour répondre à la situation exceptionnelle de COVID-19.

Nous sommes toutefois conscients que la nature de ces prestations ne permet pas toujours de respecter tant la distance sociale que le nombre maximum de 10 personnes à l'intérieur d'un espace public et de 5 personnes à l'extérieur (Arrêté du 18 mars 2020 d'application de l'ordonnance fédérale 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) et sur les mesures de protection de la population et de soutien aux entreprises face à la propagation du coronavirus COVID-19).

Tout en vous priant d'appliquer les dernières recommandations HPCI prévention et transmission du COVID-19, nous acceptons que les deux points évoqués ne pourront pas toujours être appliqués dans toutes les situations au CAT.

Plus d'informations sur le site vd.ch page spéciale coronavirus www.vd.ch/coronavirus, page [professionnels santé - social](#) et le site www.hpci.ch.

Le Pôle de Gériatrie et Psychiatrie de l'Age Avancé (PGPA), de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), se tient à votre disposition pour discuter des modalités concrètes de mise en place de ces consignes.

Nous comptons sur la solidarité de tous pendant cette période et votre adhésion à cette démarche.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéfanie Monod
Directrice générale

Copie

- FEDEREMS, M.Olivier Mottier, secrétaire général
- HEVIVA, M. François Sénéchaud, secrétaire général
- Réseau Santé La Côte, Mme E. Debenay, secrétaire générale
- Réseau Santé Région Lausannoise, M. P. Anhorn, directeur
- Réseau Santé Haut Léman, M. Vincent Matthys, directeur
- Réseau Santé Nord Broye, M. Yves Kühne, secrétaire général
- MR Réseau de Santé Nord Broye
- MR Unisanté
- MR Hôpital Riviera Chablais
- MR Fondation la Côte
- Monsieur Jean-Christophe Sauterel Chargé de communication Police Cantonale